BALLON SUR GLACE

ARTICLE 1 - TERRAIN DE JEU

- La surface de jeu est délimitée par les bandes de la patinoire.
- Les lignes de hockey sur glace sont utilisées.
- Les buts utilisés sont aussi ceux de hockey sur glace.

ARTICLE 2 - ÉQUIPEMENTS

- Gilets ou dossard de la même couleur
- Balais de ballon sur glace
- Casques protecteurs avec grille ou lunettes protectrices
- Jambière (hockey ou soccer)
- Protège coudes
- Gants de hockey ou gants d'hiver
- Souliers de ballon sur glace (prêtés par Sports Laval lors de l'événement)
- Équipement de gardien de but

ARTICLE 3 - ÉQUIPE

- La composition :
  - Le nombre de joueurs est de 5 incluant le gardien de but.
  - Les changements se feront chaque 5 minutes par l'arbitre. Ils peuvent aussi être faits lorsqu'il y a un arrêt de jeu.

ARTICLE 4 - DURÉE DE LA PARTIE

- 2 périodes de 10 minutes, l'entraineur est responsable des changements, il doit en aviser l'arbitre.

ARTICLE 5 - RÈGLES DU JEU

Le but est refusé dans les cas suivants :

- Si le ballon est frappé, jeté ou dirigé délibérément dans le but par un joueur à l'attaque, autrement qu'à l'aide de son balai.
- Si le ballon est frappé par un joueur à l'attaque à l'aide de son balai tenu plus haut que la hauteur normale de ses épaules.
- Lorsqu'un joueur à l'attaque pénètre dans la zone du gardien de but en précédant l'arrivée du ballon.
- Si un joueur à l'attaque frappe le ballon du pied, de la main ou de toute autre partie du corps et que le ballon ricoche sur un joueur à la défensive pour pénétrer dans le but.

Le gardien

- Seul le gardien de but en contact avec sa zone peut immobiliser et retenir le ballon avec sa main s'il y a des joueurs adverses près de lui.
- Si le ballon s'immobilise derrière ou dans le filet, il est considéré comme ayant été immobilisé par le gardien de but, peu importe qu'il ait été logé par l'équipe à l'attaque ou en défense.

Passes acceptées

- Les passes faites de façon réglementaire avec le pied ou le balai.
- Les passes faites avec la main, interceptées et contrôlées par l'adversaire.
- Les passes avec la main s'effectuent seulement dans la zone défensive.
- Les passes faites à la main par le gardien de but (qui est dans sa zone de but).

Mise en jeu

- Il y a mise en jeu au début de chaque période et chaque fois qu'un but a été marqué.
- Lors d'un arrêt de jeu, la remise en jeu se fait dans le territoire du joueur qui a occasionné l'arrêt de jeu. La remise en jeu se fait au point de remise en jeu le plus proche du lieu où le jeu s'est arrêté.
- Après un but, la mise au jeu se fait au centre de la surface glacée.
- Si un arrêt de jeu est occasionné par l'action simultanée de deux joueurs, la remise en jeu se fera au point de remise en jeu de la zone où s'est arrêté le jeu.

Hors-jeu à la ligne rouge

- Il y a hors-jeu lorsqu'un joueur à l'attaque précède le ballon en territoire offensif. La position des espadrilles est le facteur qui détermine si un joueur devance le ballon en territoire offensif.

Dégagement refusé

- Un dégagement refusé consiste à lancer le ballon de son propre territoire au-delà de la ligne de but adverse, sans qu'il y ait action interférente de la part des joueurs adverses.

Infractions

- Contact ballon/balai au-dessus des épaules
- Immobilisation interdite du ballon : Tout joueur qui délibérément immobilise, soulève, transporte ou empoigne le ballon
- Gardien de but en territoire offensif
- Conduite anti-sportive
- Retenir un adversaire
- Faire trébucher
- Accrocher
- Cingler
- Pousser par derrière (dans le dos)

- Plaquage
- Rudesse

L’équipe sur qui l’infraction a été commise à droit à un lancer de punition.